

EMPLOI/FORMATION : Convention de partenariat signée entre Opco EP et Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté

L'[OPCO EP](#) / **T** : 01.40.08.16.00 (acteur de la formation professionnelle) et Transitions Pro Bourgogne-Franche-Comté ont signé le 10/01 une convention de partenariat pour accompagner les transitions professionnelles des salariés et répondre aux besoins en emploi des secteurs couverts par l'Opco EP. Les partenaires s'engagent à mobiliser leurs moyens respectifs pour rechercher les complémentarités entre les différents dispositifs gérés en vue d'assurer la qualification ou la requalification des actifs, par des actions adaptées aux individus et à leurs projets professionnels. Ce partenariat vise également à sécuriser les parcours de formation par des solutions innovantes sur le plan technique et financier et à accompagner les situations complexes de salariés en permettant les mobilités professionnelles. Transitions Pro Bourgogne-Franche Comté a pour mission de permettre aux salariés d'accéder à de nouvelles compétences et de réussir leur transition professionnelle, via la formation professionnelle ou la création d'activité. <https://www.opcoep.fr/>